



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement	Date de révision	Date de mise en application
01.07.75	01.10.79	01.10.79

1. Dénomination de la fonction Préparateur/préparatrice de travaux 1	Code fonction 2.03.008
2. But de la fonction Réunir et préparer la documentation d'exploitation et les supports d'information nécessaires à l'ensemble des travaux à exécuter sur l'ordinateur. Préparer les chaînes de travaux et en vérifier l'exécution conformément au dossier d'exploitation.	
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none">- le rassemblement de tous les éléments nécessaires à l'exécution des travaux prévus;- la préparation de tous les supports d'information qui seront utilisés (cartes, bandes magnétiques, disques, etc.);- la constitution d'un stock suffisant de formules destinées à l'imprimante;- la réunion des programmes et cahiers d'exploitation se rapportant à chaque application à traiter;- la connaissance et l'établissement des cartes de contrôle nécessaires à l'exécution des travaux;- le maintien des contacts permanents avec le responsable de la planification, le chef opérateur, la monitrice de saisie de l'information, le documentaliste et les services extérieurs;- l'exécution d'autres tâches à la demande des supérieurs hiérarchiques.	

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	E	C	E	B	D	Cl. max. 08
Points	18	7	26	8	20	Total 79